



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE



Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue au Centre communautaire situé 405 C, montée Lussier, le 13 octobre 2022 à 20h43, à laquelle étaient présents Mme la conseillère Pierrette Raymond et MM. les conseillers Sébastien Tremblay, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Alexandre Bastien. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim Mme Caroline Riel était présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. La séance débute à 20h43.

1. 22-10-195 - OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Conformément à l'article 157 du Code municipal, après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire monsieur Alexandre Bastien déclare la séance ouverte. Il est 20h43

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Tremblay

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 octobre 2022, tel que présenté. Il y a dispense de lecture lors de la séance.

- Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour
- Fin de contrat de Monsieur Louis-Alexandre Monast à titre de consultant en administration municipale
- Fin de contrat de Monsieur Louis-Alexandre Monast à titre de directeur général et greffier-trésorier par intérim
- Nomination de madame Caroline Riel à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim
- Levée de l'assemblée

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#1- Sébastien Tremblay	P	#5-Vacant		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
#2- Vacant		#6- Pierrette Raymond	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
#3- Alain Dumouchel	O	Maire		ADOPTE A LA MAJORITE	
#4- Marc Gaudreau	O	Maire suppléant		REJETE	

2. 22-10-196 - FIN DE L'OFFRE DE SERVICES DE MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE MONAST À TITRE DE CONSULTANT EN ADMINISTRATION MUNICIPALE

ATTENDU QUE M. Louis-Alexandre Monast ne rencontre pas les exigences du Conseil municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Gaudreau ;
ET RÉSOLU de procéder à la fin de ladite offre de services.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#1- Sébastien Tremblay	O	#5-Vacant		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
#2- Vacant		#6- Pierrette Raymond	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
#3- Alain Dumouchel	O	Maire		ADOPTE A LA MAJORITE	
#4- Marc Gaudreau	P	Maire suppléant		REJETE	

3. 22-10-197 - FIN DE CONTRAT DE MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE MONAST A TITRE DE DIRECTEUR GENERAL ET GREFFIER-TRESORIER PAR INTERIM

ATTENDU QUE M. Louis-Alexandre Monast ne rencontre pas les exigences du Conseil municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pierrette Raymond ;
ET RÉSOLU de procéder à la fin dudit contrat.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#1- Sébastien Tremblay	O	#5-Vacant		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
#2- Vacant		#6- Pierrette Raymond	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
#3- Alain Dumouchel	O	Maire		ADOPTE A LA MAJORITE	
#4- Marc Gaudreau	O	Maire suppléant		REJETE	



No de résolution
ou annotation

4. 22-10-198 – NOMINATION DE MADAME CAROLINE RIEL AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QU'en vertu du premier alinéa de l'article 210 du Code municipal du Québec : « Toute municipalité doit avoir un directeur général, qui en est le fonctionnaire principal, et un greffier-trésorier » ;

IL EST RÉSOLU DE NOMMER madame Caroline Riel à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim ;

QUE l'entrée en fonction a été fixée au 13 octobre à 21h00 ;

QU'ON autorise madame Caroline Riel à signer les chèques pour la Municipalité ;

QU'ON autorise madame Caroline Riel à être signataire autorisée pour et au nom de la Municipalité auprès de tous organismes bancaires, gouvernementaux et autres en lien avec la Municipalité ;

DE NOMMER madame Caroline Riel, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, responsable des services électroniques et représentante autorisée pour les services électroniques CLOUÉCUR entreprise ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Dumouchel ;

DE NOMMER madame Caroline Riel, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, responsable des services électroniques du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR).

Vote des membres du conseil :			
		PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
#1- Sébastien Tremblay	<input type="radio"/>	#5- Vacant	
#2- Vacant		#6- Pierrette Raymond	<input checked="" type="radio"/>
#3- Alain Dumouchel	<input checked="" type="radio"/>	Maire	
#4- Marc Gaudreau	<input type="radio"/>	Maire suppléant	
		RELETE	

5. 22-10-199 – NOMINATION D'UN SIGNATAIRE DU COMPTE BANCAIRE COMME SIGNATAIRE PRINCIPAL

CONSIDÉRANT QUE le compte de banque de la Municipalité de Saint-Édouard requière la signature de deux personnes en tout temps ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Gaudreau ;


D'AUTORISER monsieur Alexandre Bastien maire, à titre de signataire autorisé au compte bancaire auprès du Mouvement Desjardins, à titre de signataire principal.


Vote des membres du conseil :			
		PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
#1- Sébastien Tremblay	<input type="radio"/>	#5- Vacant	
#2- Vacant		#6- Pierrette Raymond	<input checked="" type="radio"/>
#3- Alain Dumouchel	<input type="radio"/>	Maire :	
#4- Marc Gaudreau	<input checked="" type="radio"/>	Maire suppléant	
		RELETE	

6. – 22-10-200 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Tremblay
ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée. Il est 21h26.

Vote des membres du conseil :			
		PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
		ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
#1- Sébastien Tremblay	<input checked="" type="radio"/>	#5- Vacant	
#2- Vacant		#6- Pierrette Raymond	<input checked="" type="radio"/>
#3- Alain Dumouchel	<input type="radio"/>	Maire	
#4- Marc Gaudreau	<input type="radio"/>	Maire suppléant	
		RELETE	


Alexandre Bastien
Maire


Caroline Riel
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim